



N° 468 – spécial compte-rendu  
Lundi 07 septembre 2020



# COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE

## du vendredi 6 décembre 2019

### à Vouneuil sous Biard

**Présidence** : M. Stéphane BASQ

**Présents** : Mmes Béatrice MATHIEU, Maryse MOREAU, Sylvie TESSERAU.

MM. Jean-Pierre BERNARD, Serge BIBARD, Jacques DANTAN, Christian FLORENT, Daniel FRAUDEAU, Patrice HERAULT, Laurent LARBALETTE, Marc LAVAUD, Eric MAIOROFF, Guy MALBRAND, Jean-Jacques MASSE, Jean-Louis OLIVIER, Jean-Louis RIDEAU, Christian SAVIGNY, membres du Comité de Direction

**Excusés** :

M. Alain TANGUY, maire de Vouneuil sous Biard  
M. Bruno BELIN, Président du Conseil Départemental de la Vienne  
Mme Pascale GUITTET, vice-présidente du Conseil Départemental chargée de la Jeunesse et des Sports  
M. Alain CLAYES, président de Grand Poitiers  
M. François BLANCHARD, vice-président de Grand Poitiers, chargé des Sports  
Mme Cécile NICOL, Directrice Départementale de la Cohésion Sociale  
M. Sacha HOULIE, député  
M. Loïc LAURENT, Directeur UNSS 86

M. Séverin RAGER, Conseiller Technique Régional en Arbitrage

M. Jean-Paul BOUTILLET, partenaire du District

M. Jean-Pierre CHARBONNIER, Président d'Honneur du District,  
M. André ROUSSEAU, Président de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales  
Mme Ginette BARAUDON  
MM. Dominique GIRAUD, Jean-Bernard HUS, Dominique LANNEAU, membres du Comité de Direction  
MM. Philippe BARRITAULT, Raymond GALLAIS, membres des commissions

**Assistent** :

M. Pascal GERARDIN, Adjoint Vie associative - Vie de quartier à la Mairie de Vouneuil sous Biard,  
M. Jean-Luc BRIN, président de l'Etoile Sportive Vouneuil sous Biard  
Mme Claudie FAUCHER, Conseillère Départementale et 1ère adjointe à la Mairie de Vouneuil sous Biard,  
M. Arthur DROUAUD, Responsable du Pôle Jeunesse, Sports et Vie Associative à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale,  
M. Saïd ENNJIMI, Président de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine,  
M. Pascal MIREBEAU, trésorier adjoint de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine  
M. Jean-Claude MIOT, Secrétaire Général du Comité Départemental Olympique et Sportif  
M. Michel D'HEROUVILLE, Commissaire aux comptes

M. Philippe GUILBAULT, Président d'Honneur  
MM. Claude BRUNET, membre d'Honneur  
Mmes Marie-Hélène LAGRANGE et Chantal PINTAULT  
MM. Dominique ARTUS, Albert BOUCHET, Davy DEBENNE, Bruno DUPUIS, Michel MORON, François PAIREMAURE, Jean-Paul PINTAULT, membres des commissions.

Mmes Coralie SOUMAGNAC et Adeline URANGA, des services administratifs  
MM. Anthony ALLOUIS (CTD PPF), François JOSSE (CTD DAP), Maxence GUIN (service administratif) et Romain COMPAIN (Agent d'entretien)

M. Serge BARON d'Intersport.  
M. Samuel GABORIT, Crédit Agricole



## Représentants des clubs participant aux Championnats Nationaux et Régionaux

Les clubs énumérés ci-dessous sont règlementairement représentés conformément aux dispositions statutaires du District de la Vienne de Football (Art 10 à Art 12).

ENT.S. Beaumont St Cyr - E.S. Buxerolles - A.S. Portugais Châtelleraut - S.O. Châtelleraut - U.S. Chauvigny - F.C. Fleuré - F.C. Fontaine le Comte - La Ligugéenne - AM.S. Mignaloux Beauvoir - U.S. Migné Auxances - U. ET S. Montmorillon - C.S. Naintré - C.A. Neuville - E.S. Nouaillé - EL.S. Oyré/Dangé - ENT.S. des Trois Cités Poitiers - Stade Poitevin F.C. - ESP.S. St Benoît - C.A. St Savin St Germain

## Représentants des clubs participant aux Championnats Départementaux

Les clubs énumérés ci-dessous sont règlementairement représentés conformément aux dispositions statutaires du District de la Vienne de Football (Art 10 à Art 12).

A.C.G. Foot Sud 86 - ESPE.C. Adriers - U.S. Antoigné - Antran S.L. - AM.S. Archigny - F.C. ASM - ESPE. Aailles en Châtelleraut - U.S. Aailles Limouzine - U.S. Avanton - U.S. Béruges - A.S. Cheminots Poitiers Biard - A.S. Blanzay - Boivre Sporting Club 2015 - U.S.AM. Bonneuil Matours - ENT.S. Brion St Secondin - AM.S. Brux - F.J. EDUC. POP. Buxeuil - S.L. Cenon sur Vienne - Union. Cernay St Genest - S.C. Champagné St Hilaire - A.S. Champigny Le Rochereau - ENT.S. Charroux-Mauprévoir - Chasseneuil St Georges F.C. - C.S. Chatain - ET.S. Château Larcher - Ozon F.C. - U.S. Cissé - A.S. Civaux - Coulombiers SP. - AM. Coussay les Bois - C.S. Dissay - AM.S. Ingrandes - F.C. Jardres - U.S. Jaunay Clan - A.S. Jouhet Pindray - US Journet - U.S. La Chapelle Bâton - U.S. La Chapelle Viviers - U.S. La Ferrière Airoux - ET.S. La Pallu - U.S. La Puye La Bussière - U.S. Lathus - La Pacifique Latillé - ENT. Lavoux- Liniers - U.S. Leignes sur Fontaine - U.S. Les Trois Moutiers - U.S. Les Ormes - U.S. Les Roches La Villedieu - C.S. L'Espinasse Chauvigny - U.S. de L'Envigne - F.C. Loudun - U.S. Mélusine Lusignan - U.S. Marigny St Léger - U.S. Mirebeau - F.C. Montamisé - F.C. Monts sur Guesnes - O. Mouterre Silly - U.S. Nalliers - J.S. Nieuil l'Espoir - U.S. Nord Vienne - U.S. Orches - U.S. Payroux - Pleumartin La Roche Posay F.C. - A.S.de St Eloi Poitiers - St Eloi Loisirs - A.S. EDF GAZELEC Football Poitiers - A.S.AM. des Couronneries Poitiers - AM.S. SAFT - A.S. Secours Catholique - St Eloi Loisirs - Bel Air Rocs O.C. Poitiers - E.S. Poitiers Beaulieu - CEP Poitiers 1892 - A.S. Poitiers Gibauderie - C.S. Poitiers Portugais - AM.S. Pouillé Tercé - U.S. Pressac - Amis S. Queaux Moussac - A.S. Quinçay - U.S. Sammarçolles - U.S. Sanxay - F.C. Savigné - A.S. Savigny l'Evescault - F.C. Senillé St Sauveur - A.S. Sèvres Anxaumont - Football Club Smarves Iteuil - O. Club Sommières St Romain - AM.S. St Christophe - F.C. St Gervais 3 Clochers - A.AM.S. St Julien l'Ars - ENT. Saint Maurice Gençay - F.C. St Rémy sur Creuse - A.S. St Saviol - Sud Vienne région de Couhé - F.C. Usson du Poitou / Isle Jourdain - A.S. de Valdivienne - Valence en Poitou O.C. - ENT.S. Vendelogne - S.C. Verrières - U.S. Vicq sur Gartempe - U.S. Villeneuve Chauvigny - U.S. Vivonne F. - U.S. Vouillé - ET.S. Vouneuil sous Biard - A.S. Vouneuil sur Vienne.

## Assemblée Générale Ordinaire

### 1. [Accueil du Président Stéphane BASQ](#)

"Monsieur le Maire adjoint,  
Madame la Conseillère départementale, Chère Claudie,  
Monsieur le Président de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine, Cher Saïd,  
Monsieur le Président du club de Vouneuil sous Biard,  
Monsieur le Secrétaire général du Comité Départementale Olympique et Sportif, Cher Jean Claude,  
Monsieur le représentant de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale,  
Mesdames et Messieurs les Présidents des clubs,  
Chers Collègues et Chers Amis sportifs,

J'ai grand plaisir ce soir, à vous accueillir pour cette ultime assemblée de notre mandature. Je dirais même que c'est une double satisfaction. D'abord, parce que je le fais certes, en ma qualité de Président de District, mais également, et avant tout, en qualité de Vouneuillois. Je suis en effet fier de résider dans cette commune qui nous reçoit et qui est à la fois passionnante et dynamique. C'est une vraie fierté, je dirai même que c'est un vrai régal.

Puisqu'il m'appartient ensuite d'introduire nos travaux, vous me permettez quelques mots pour quelques personnes présentes parmi nous, du moins quelques unes d'entre elles. A commencer à l'adresse du Maire adjoint chargé des sports, je sais que votre maire est attentif au mouvement sportif et attaché à toujours apporter la réponse qui conviendra le mieux possible au bien commun. C'est une valeur que nous partageons. A travers vous, je veux remercier la



commune, ses services, pour votre accueil qui nous est réservée et la mise à disposition de cette salle où nous nous trouvons.

Je remercie aussi, et tout particulièrement notre collègue Jean Luc BRIN, Président du club de l'Etoile Sportive Vouneuil sous Biard qui, avec sa chaleureuse équipe qui l'entoure, ont contribué à l'organisation de cette soirée. Merci Jean Luc.

Comme je remercie également les personnalités présentes, Claudie FAUCHER, Jean Claude MIOT, Arthur DROUAUD, pour votre fidélité à nos instances, votre soutien à nos actions et pour l'intérêt que vous portez d'une manière générale au football amateur.

Je salue enfin la présence de notre Président de Ligue Saïd ENNJIMI, qui malgré la distance, est parmi nous ce soir. Merci à toi Saïd. Cela est important pour nous, tu le comprends, je l'espère et comme j'espère Cher Président, que tu accueilleras favorablement l'excellence de notre bilan, car, comme tu pourras le constater, nous avons à cœur, ici au District de la Vienne, de gérer notre maison avec prudence, sagesse tout en étant ambitieux et sans rien perdre de notre ambition.

Ce qui est essentiel, c'est comme pour la commune de Vouneuil sous Biard, c'est que le District agisse pour le bien commun, le fasse fructifier et progresser.

Si comme je viens de le faire, je salue les présents, je tiens aussi à vous présenter les excuses de Mme Pascale GUITTET, Vice-présidente du Conseil départementale, chargée des Sports, Mme Cécile NICOL, Directrice de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, M. Bruno BELIN, Président du Conseil Départemental, M. Sacha HOULIE, Député de la Vienne, M. Alain CLAEYS, Président du Grand Poitiers, M. Alain TANGUY, Maire de Vouneuil sous Biard, M. François BLANCHARD, Vice-président de Grand Poitiers, chargé des Sports.

Mesdames et Messieurs, ce soir nous célébrons le football amateur, ce sport qui nous unit. Nous lui consacrons beaucoup. Pour lui, nous partageons notre passion et lui accordons une grande énergie. Aussi, je veux à travers vous, remercier tous celles et ceux qui le font vivre au quotidien dont je mesure l'ampleur du travail à travers mes nombreux déplacements sur le terrain.

Aussi, merci de votre présence, merci du temps que vous prenez pour assister à nos travaux.

L'heure est maintenant au bilan. Vous êtes là pour cela. Alors sans plus attendre, je vous propose de laisser la parole à nos invités qui nous reçoivent puis à Béatrice MATHIEU, qui est également une Vouneuilloise, en sa qualité de Secrétaire Générale.

Bonne soirée à tous."

Il donne la parole à Claudie FAUCHER, Conseillère Départementale.

## [2. Intervention de Madame Claudie FAUCHER, Conseillère Départementale](#)

"Merci Stéphane,  
Mesdames et Messieurs, bonjour à tous.  
Cher Stéphane, chers collègues,

Je regrette de ne pas pouvoir assister à votre Assemblée générale ce soir car je suis prise par un autre rendez-vous à la Mairie. Ceci étant je souhaitais m'adresser à vous, vous saluer toutes et tous, vous remercier de votre présence ici ce soir. Je suis Conseillère départementale mais aussi 1<sup>ère</sup> adjointe à Vouneuil sous Biard et je suis ravie de vous accueillir dans la commune et je laisserai Pascal, mon collègue, vous en dire quelques mots après moi.

Je vous remercie pour tout le travail que vous accomplissez dans le football amateur pour nos jeunes et le Département soutient toutes les actions qui sont importantes pour l'animation de notre territoire et pleinement en accord avec les orientations et la politique du Département pour la jeunesse et les sports.

Merci à vous pour les actions que nous avons soutenues cette année avec les contrats d'objectifs et nous avons apporté notre soutien à la rénovation du siège administratif. Il est important que chacun soit bien dans ce qu'il fait, pour tout ce qu'il apporte au niveau du département et de nos jeunes dans le département.



Merci d'être là ce soir et je voulais vous dire ces quelques mots et je vous souhaite une très bonne Assemblée générale.

### 3. Parole à Monsieur Pascal GERARDIN, Adjoint Vie Associative - Vie de quartier à la Mairie de Vouneuil sous Biard

"Bonsoir,

Je vais être bref parce que Claudie a dit la majeure partie des choses que je voulais partager avec vous. Je rajouterai juste un petit point pour vous dire que nous sommes très heureux de vous accueillir ce soir sur la commune de Vouneuil sous Biard. En plus, comme vous l'avez dit Stéphane, vous êtes habitant de Vouneuil ainsi que Béatrice. C'est une fierté pour vous et pour nous de vous accueillir.

Je vais mettre l'accent, au travers du club de Vouneuil, sur vous tous Messieurs les Présidents et les bénévoles qui œuvrez au quotidien pour le bien être de votre association, le bien être de vos adhérents, le bien être de votre commune et du bien vivre ensemble.

Je vais le faire de façon officielle, et il sait que je le fais régulièrement, je vais remercier le Président Jean Luc BRIN et toute son équipe pour le travail formidable qu'ils font au quotidien. Un travail d'engagement mais aussi un travail autour de certaines valeurs. Votre rôle est important aussi.

Il y a bien sûr l'aspect de la compétition, on joue au foot pour gagner bien évidemment mais tout est aussi question de valeur, l'éducation de nos enfants sur : le respect de soi même, le dépassement de soi, le travail en équipe. Je crois que votre rôle est important à ce niveau là et vous le faites tous avec beaucoup de motivation. En tant qu'élus, on vous remercie pour le temps passé à tout ceci.

Merci à vous. Très bonne soirée à vous.

Je serai obligé de partir d'ici une heure car je suis pris par d'autres activités mais je vous remercie encore. Bonne soirée à tous."

### 4. Parole à Monsieur Jean-Luc BRIN, Président de l'Etoile Sportive Vouneuil sous Biard

"Mesdames et Messieurs,  
Chers Amis sportifs,

Je vous souhaite la bienvenue. Merci à la mairie de Vouneuil sous Biard de nous accueillir dans cette magnifique salle R2B.

Merci M. BASQ pour nous avoir confié l'organisation de cette Assemblée Générale Financière.

Si vous le permettez, M. BASQ, je souhaiterais rendre hommage ce soir à l'ensemble des dirigeants et bénévoles qui œuvrent chaque saison pour que leur club fonctionne correctement. Je tiens en particulier à remercier mes dirigeants, les bénévoles qui depuis deux ans font un travail formidable sur la restructuration du club, principalement pour l'école de football, les petites catégories jeunes. Dès cette saison, nous avons mis en place une dizaine de jeunes éducateurs qui vont participer aux formations. Nous avons recruté un coordinateur diplômé pour superviser l'ensemble des éducateurs et mis en place un programme éducatif pour chaque catégorie. Nous allons aussi inscrire nos entraîneurs Séniors, parce qu'eux aussi ont besoin de formation pour les aider dans leurs tâches quotidiennes.

Aujourd'hui, le club compte environ 190 licenciés. Nous souhaitons que nos joueurs puissent évoluer dans de bonnes conditions et que chacun puisse s'épanouir dans le club. Nous sommes seulement 18 dirigeants bénévoles à tout mettre en œuvre pour que le club soit dynamique. Nous continuerons avec l'ensemble des dirigeants et des éducateurs à avoir cet esprit de partage et d'union afin de contribuer à répondre plus facilement aux objectifs du club. Nous ne comptons pas le temps passé pour faire évoluer notre association. C'est aussi le cas de la majorité des clubs présents ce soir.

Pour finir M. BASQ, je souhaiterais que de temps en temps on ait une pensée pour tous ces dirigeants bénévoles, qu'ils soient récompensés de leur dévouement au sein de leur club.

Je vous remercie et bonne soirée à vous."

Pour marquer la venue du District à Vouneuil sous Biard, le Président Stéphane BASQ remet un trophée au représentant de la Mairie ainsi qu'au Président du club.



## 5. Intervention de Monsieur Jean-Claude MIOT, Secrétaire Général du Comité Départemental Olympique et Sportif de la Vienne

"Bonsoir à toutes et à tous,

Je remercie le Président du District de la Vienne de Football pour l'invitation de Patrick GIRARD, Président du Comité Départemental Olympique et Sportif de la Vienne.

Je suis là simplement pour vous parler d'une proposition qui émane du Comité National Olympique et Sportif Français dans le cadre de l'héritage de Paris 2024 et qui concerne la carte Passerelle.

Tout d'abord, je vous rappelle un des services du C.D.O.S., parmi tant d'autres services proposés aux clubs, qui est l'annuaire du Sport. C'est très simple et c'est une application sur Internet et qui permet de trouver au sein d'un département toutes les disciplines sportives et pour le football, en l'occurrence, de retrouver au sein de cette discipline, tous les clubs de football qui y sont référencés. Il est important de modifier les coordonnées des Présidents, l'adresse du siège social ainsi que les coordonnées, téléphonique et mail, du référent. Cet annuaire du Sport est très important pour tous les nouveaux arrivants sur une commune qui recherchent une discipline sportive.

Mon introduction sur la carte passerelle : en France, un jeune sur trois pratique une activité physique et sportive au sein d'un club. On peut se demander ce que font les deux autres.

Un deuxième chiffre 119 : l'Organisation Mondiale de la Santé (O.M.S.) a classé la France, pour ce qui concerne la pratique sportive en milieu scolaire, 119<sup>ème</sup> sur 146 pays étudiés.

Une anecdote authentique : Interviewée par Radio France le 27 novembre, une adolescente de 16 ans se confie : "j'ai fait du foot, de la natation, du badminton et du volley. Aujourd'hui, je ne fais plus rien. Je suis à la retraite".

Pour en revenir à la Carte Passerelle, cela concerne le créneau des CM1 et CM2. Le C.N.O.S.F, via les C.R.O.S. et les C.D.O.S., a lancé à la rentrée de Septembre une initiative avec un test dans trois départements : un département urbain (Bouches du Rhône), un département rural (Orne) et un département mixte (Vienne). La Vienne a fait partie de ce test qui a moyennement marché. Cette initiative sera généralisée sur tout le territoire français à la prochaine rentrée scolaire. Les élèves de CM1 et CM2 doivent être licenciés à l'U.S.E.P. et l'U.N.S.E.L.

L'U.S.E.P. distribue aux enseignants des flyers qui sont remis à tous les enfants qui peuvent avec cette carte passerelle découvrir les pratiques sportives dans un club. Mais ces clubs doivent être inscrits à l'annuaire du sport d'où mon début d'intervention.

Le succès de cette opération est relatif compte tenu des délais d'information mais 77% des acteurs ont émis un avis favorable et 50% des enfants qui ont rejoint les clubs se sont licenciés dans ce même club à l'issue de cette campagne. Dans la Vienne, ce sont 50 jeunes qui ont pris une première licence.

A la rentrée prochaine, l'U.S.E.P. va transmettre aux écoles affiliées la carte passerelle qui sera confiée aux familles par les enseignants. Les clubs s'inscrivent obligatoirement sur l'annuaire du sport via un lien : j'adhère à l'opération carte passerelle.

Je sais qu'il y a plus de 2 millions de licenciés dans le football français mais il y a aussi des clubs qui souffrent. C'est aussi une occasion de faire venir les jeunes pour rejoindre une pratique sportive.

Il vous sera demandé de rendre compte à la fin de cette campagne.

Si vous avez besoin de renseignements complémentaires, n'hésitez pas à contacter le C.D.O.S.

Merci de votre attention et bons travaux."

Le Président, Stéphane BASQ remercie Jean Claude MIOT et le charge de transmettre ses amitiés à son Président, Patrick GIRARD.

Les relations entre le C.D.O.S. et le District de la Vienne de Football sont excellentes et le District a la chance d'y avoir deux représentants : Maryse MOREAU et Claude BRUNET.

Avant de dérouler nos Assemblées Générales, le Président Stéphane BASQ donne le détail de la représentation des clubs :

Clubs convoqués : 151 clubs - 800 voix

Clubs présents ou représentés à l'issue de l'émargement : 112 clubs - 646 voix, soit 81 %



Le quorum (51 clubs - 267 voix) permettant à l'Assemblée générale de délibérer étant atteint, le Président du District déclare l'Assemblée générale Extraordinaire ouverte.

#### 6. Ouverture de l'Assemblée générale Extraordinaire

Il est proposé à l'Assemblée de se prononcer sur la modification des articles 12.2 et 13.1 des Statuts du District de la Vienne de Football, comme évoqué par le Président lors des réunions de secteur.

Article 12.2 - Nombre de voix

Pour une mise en conformité avec les Statuts de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine, la modification de l'article 12.2 ci-dessous vous est proposée :

**Les clubs nouvellement affiliés par la F.F.F. après le 30 juin de la saison précédente qui auront engagé pour la saison en cours, une ou plusieurs équipes dans une compétition de District disposeront, quel que soit le nombre de licencié(es) au moment de l'Assemblée Générale, d'une (1) voix.**

Article 13.1 - Composition du Comité de Direction

Il vous est proposé de remplacer les 19 autres membres, dont cinq (5) au titre de membre individuel par **19 autres membres.**

VOTE : Approbation des modifications des articles 12.2 et 13.1 des Statuts du District de la Vienne de Football

**POUR 581**

**CONTRE 33**

Abstentions 32

Les modifications sont approuvées.

Le Président remercie l'Assemblée pour sa confiance.

Il clôture l'Assemblée générale Extraordinaire et déclare les Assemblées générales Financière et Ordinaire ouvertes.

#### 7. Ouverture des Assemblées Générales Financière et Ordinaire

[8. Approbation du procès verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du vendredi 31 mai 2019 à Civray et publié dans le journal Vienne Hebdo n° 454 bis du 29 novembre 2019.](#)

VOTE : Approbation du procès-verbal de l'A.G. Ordinaire du 31 mai 2019 à Civray

**POUR 558**

**CONTRE 37**

Abstentions 51

Le procès verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 31 mai 2019 à Civray est approuvé.

#### 9. Allocution de Stéphane BASQ, Président du District de la Vienne de Football

Mesdames, Messieurs,  
Chers Collègues et Amis,

La passion du foot, la dynamique en plus. Telle est notre devise ; et en l'adoptant à bras le corps, comme nous le faisons, avec énergie, j'en ai fait pour vous la ligne directrice du District. Quoi de plus juste, en effet, que de dire, d'affirmer et de clamer haut et fort, une fois encore, que cette passion et ce dynamisme sont les valeurs qui ont animé la mandature dont cette assemblée financière marque, ce soir, le terme.

Pour ma part, alors que cette échéance marque aussi la fin du mandat que vous m'avez confié, permettez-moi de vous dire, tout d'abord, tout le plaisir qui a été le mien de pouvoir vous représenter et d'être votre porte-voix.

Sachez que j'ai été très sensible à votre confiance, et j'espère que durant ces dernières années, bien épaulé par mon Comité de Direction, avoir été à la hauteur de vos espérances et des responsabilités que vous avez mises entre mes mains ainsi que celles des membres de l'assemblée qui m'entoure.



Je m'étais engagé à être un Président de proximité, à l'écoute de tous, avec pour objectifs de remettre entre vos mains un District sain, un District pacifié. Je crois, avec humilité, que ces objectifs sont en voie d'être atteints.

Je veux aussi profiter de ces quelques mots pour vous remercier de vos contributions à nos travaux, dans les commissions ou groupes de travail, et pour vos initiatives dans tous les domaines. Elles ont été bénéfiques pour faire progresser le football amateur dans la Vienne. Le travail et les efforts que vous avez dû fournir pour faire fonctionner le District, lui permettre d'irriguer le football amateur dans toute la Vienne, ont été utiles car vous avez su lui donner un nouveau souffle pour aller de l'avant.

Vous pouvez être fiers, chers bénévoles, de l'action que vous avez conduite, ce dont je vous remercie, car sans votre aide, votre présence, vos soutiens, sans l'aide de la LFNA, nous ne pourrions pas honorer un District actif, et célébrer ce soir l'excellence des avancées obtenues par la mise en œuvre du plan d'actions que nous avons adopté en début de mandature, des contrats d'objectifs permettant la réalisation de nombreux projets, le tout, dans la transparence, la proximité et le respect de toutes les opinions. Les réunions de secteur ont été de ce point de vue un réel progrès de démocratie et ont apporté beaucoup de bénéfices pour que le District accomplisse la mission qui lui est dévolue avec sérénité.

C'est pourquoi, si vous en êtes d'accord je vous propose de tirer un rapide bilan de notre action collective en 3 points :

Tout d'abord, sur le plan strictement financier : les fondamentaux demeurent bons. Les charges sont contenues. Notre trésorerie est saine. Nous avons pu investir avec sérénité sans mettre en péril les finances du District pour la prochaine mandature.

En second lieu, sur le plan des effectifs et la vie des clubs : jamais de son histoire le District de la Vienne ne s'est autant ouvert pour accueillir de nouvelles pratiquantes et de nouveaux pratiquants. Avec plus de 18 300 licenciés des deux sexes, nous progressons et nous maintenons notre place de leader sur le plan départemental.

Enfin, sur le plan des réalisations, hormis l'organisation d'événements exceptionnels qui nous laisserons à tous des souvenirs indélébiles et les actions de la LFNA, nous avons su diversifier et innover pour rester attractif à l'image du football féminin ou du foot à 8 ou encore du foot en marchant.

Pour conclure ce chapitre, je retiendrai naturellement la réhabilitation de notre siège administratif, une opération menée de façon exemplaire et qui fera date, ce d'autant, que nous avons pu, en raison d'une différence substantielle de plusieurs dizaines de milliers d'euros entre les estimations de l'architecte et le montant final des travaux réalisés par les entreprises, autofinancer et réaliser ses travaux qui avaient été initialement reportés, et ce, grâce au résultat positif de cette saison. Dans la négative, ces travaux auraient été ajournés sine die.

Si, comme vous pouvez le constater, beaucoup a été fait comme le montrent ces quelques exemples, il reste encore beaucoup à faire :

Pour lutter contre les préjugés, les incivilités, la violence qui gangrène notre sport, la xénophobie, l'homophobie qui sont beaucoup trop présentes et inacceptables. Notre responsabilité sera demain d'apporter les réponses nécessaires, pour plus de dialogue, de compréhension et de tolérance, mais aussi de fermeté pour lutter contre tous les actes malveillants.

Pour également améliorer notre présence et notre soutien aux clubs en termes de formation, de certification pour que les clubs puissent continuer à vivre et à se développer dans un cadre sécurisé, autrement dit soutenir l'ensemble des dirigeants dans leurs missions.

Comme il nous faudra, encore et plus, investir dans de nouvelles ressources et profiter de toutes les opportunités qu'offre la digitalisation de la société. Les clubs doivent pouvoir bénéficier de tous les avantages qu'apporte le numérique sous toutes ses formes. Cela devra et doit être une priorité car nous ne pouvons pas prendre de retard. Nous devons nous aussi mener notre révolution !

De tout cela et de bien d'autres sujets encore, le prochain comité issu, des élections le samedi 16 mai 2020 qui auront lieu à Lencloître, devra en débattre pour que le football amateur dans la Vienne soit une référence régionale et rêvons un peu, nationale.

Avant de conclure, je veux encore m'adresser à vous, collaborateurs des deux sexes, bénévoles, dirigeants, éducateurs, arbitres, joueurs, supporters et vous mes collègues, membres du comité, pour vous exprimer ma gratitude de nourrir de votre passion et de votre dynamisme, notre District. Je vous suis infiniment reconnaissant comme je suis fier de remplir mes obligations entourées d'hommes et de femmes aussi investis que vous.



2020 s'approche à grands pas et sera une année active. En attendant d'y entrer de plain-pied, je vous souhaite à toutes et à tous de belles fêtes de fin d'année, en familles et entourés par tous vos proches.

Vive le football amateur, Vive la passion et le dynamisme du foot en Vienne.

Je vous remercie pour votre attention et laisse la parole au Trésorier général du District de la Vienne de Football pour la présentation du bilan financier de la saison 2018 / 2019.

#### 10. Présentation du bilan financier de la saison 2018 / 2019

Le Comité de Direction du District de la Vienne de Football a validé les états financiers du District lors de la réunion du lundi 18 novembre 2019.

#### Les charges du compte d'exploitation

Libellé	Exercice 2018/2019	Exercice 2017/2018	Charges en % hors exceptionnelles	
			N	N-1
Achats	32 770	42 943	8,49	9,83
Services extérieurs	113 810	117 884	29,49	26,99
Impôts et taxes	11 960	11 609	3,10	2,66
Salaires	144 209	171 078	37,36	39,17
Charges sociales	50 101	63 918	12,98	14,64
Gestion courante	2 199	1 897	0,57	0,43
Dotations amortissements	20 220	23 037	5,24	5,28
Provisions	6 619	3 459	1,72	0,79
Frais financiers	378	0	0,09	0,00
Charges exceptionnelles	3 598	57 119		
Contributions fiscales	3 688	922	0,96	0,21
<b>TOTAUX</b>	<b>389 552€</b>	<b>493 866€</b>		

Les charges sont de 390 000 € contre 437 000 € sur N-1 (après déduction des 57 000 €), soit une diminution de 10.76%, qui s'explique par :

\*- **10 000 €** pour les achats courants suite à la disparition des aides de la Cohésion Sociale concernant la mutualisation des équipements pour les clubs, l'achat de tablettes et aucune réalisation de documents de communication (Roll-up, plaquettes et panneaux P.E.F.). Toutefois, à titre d'information, le poste ballons et tee-shirts a augmenté mais il est entièrement neutralisé par l'effet des stocks,

\*- **4 000 €** au niveau des services extérieurs. Les mouvements les plus significatifs concernent :

- + 11 000 € pour l'aménagement de la salle du Comité permettant le fonctionnement administratif et technique du District. Cette opération a permis de réaliser une économie significative comparativement s'il avait fallu louer des locaux pendant 7 mois pour maintenir l'activité du District,
- + 7 000 €, pour les postes dons bénévoles (renonciation aux remboursements des frais de déplacements et documentations (parution N.R.) comptabilisées dans les achats courants sur N-1,
- - 12 000 € se rapportant à l'annulation de la journée « si on jouait au football »
- - 6 000 € du fait de la suppression du coût de la double licence.
- - 4 000 € en raison de l'organisation sur N-1 des demi-finales Gambardella (frais remboursés par la F.F.F).



\* - 40 000€ pour les salaires et charges sociales suite au rattachement du C.T.S. depuis le 01/10/2018 à la L.F.N.A., la provision du 13<sup>ème</sup> mois en régime de croisière, la baisse des cotisations employeurs depuis le 01/01/2019 et l'absence de service civique,

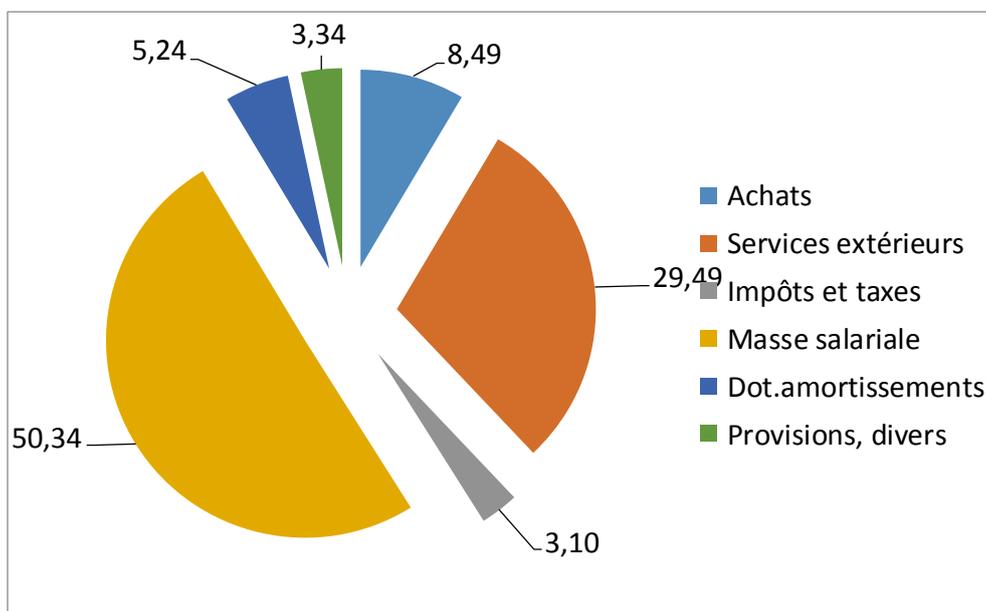
\* Pour les autres postes :

- - 3 000 € pour les dotations amortissements (fin d'amortissements de certains biens),
- + 3 000 € pour la régularisation de l'indemnité retraite,
- + 400 € pour les frais financiers et le début des remboursements des prêts réalisés pour la rénovation.

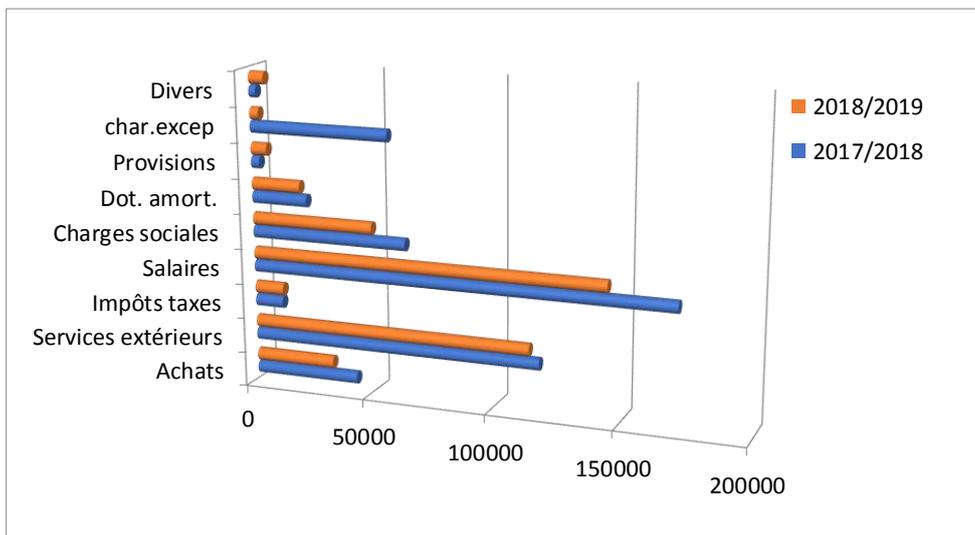
\* Les charges exceptionnelles sur l'exercice correspondent au retrait d'actif des immobilisations intérieures détruites pour effectuer les travaux et sur - N-1 à la comptabilisation de l'aide en nature de la mise à disposition d'un fonctionnaire entre Orange et le District.

\* Contributions fiscales pour les provisions sur D.A.T.

Ventilation des charges 2018 / 2019 en %



Comparaison des charges N et N - 1 (en Euros)





### Les produits du compte d'exploitation

Libellé	Exercice Les charges du compte d'exploitation 2018/2019	Exercice 2017/2018	Produits en % hors exceptionnels	
			N	N-1
Ventes	58 463	43 023	13,71	12,47
Recette discipline	86 782	93 184	20,36	19,19
Subventions FFF-LFNA	147 362	174 634	34,57	31,60
Subventions autres	19 450	38 850	4,56	9,02
Aide emploi	250	3 820	0,06	1,70
Gestion courante	95 523	99 659	22,41	20,89
Reprise provision	0	0	0	1,61
Produits financiers	8 775	7 658	2,06	1,45
Produits exceptionnels	1 109	57 166		
Subvention résultat	9682	9 682	2,27	2,07
Transfert de charges	0	0		
<b>TOTAUX</b>	<b>427 396€</b>	<b>527 676€</b>		

Les produits sont d'un montant de 427 000 € à comparer aux 466 000 € de N-1 (après déduction des 57 000 €), les produits enregistrent une diminution de 8.37 % :

\* + 15 000 € sur les ventes s'expliquant par :

- une augmentation des stagiaires en C.F.F.,
- plus d'entrées lors des finales coupes départementales,
- une incidence positive du partenariat NIKE,
- le remboursement par la L.F.N.A d'1/3 des frais accompagnement des arbitres et de la coupe du monde féminine.

\* - 6 000 € des recettes disciplinaires en raison de la baisse des amendes et frais de discipline mais une hausse des absences aux A.G du District.

\* - 27 000 € des subventions F.F.F. et L.F.N.A. dont + 2 000 € de la F.F.F (indemnité de préformation due par les clubs professionnels à l'occasion de la signature de nouveaux contrats stagiaire ou pro).

\* - 29 000€ de la L.F.N.A. en lien avec le rattachement du C.T.S. à la L.F.N.A.

\* - 19 500€ pour les autres subventions dont l'aide de 9 000 € du Conseil Départemental concernant l'opération « si on jouait au football » annulée et mise en produit constaté d'avance et la fin de la subvention du C.N.D.S.

\* - 4 000 € de fin des aides à l'emploi.

\* - 4 000 € des produits de gestion courante avec une stabilité au niveau des engagements en championnats et coupes. Cette baisse provient de la recette de la coupe Gambardella sur N-1, compensée partiellement par l'augmentation de la renonciation aux frais de déplacements des membres du Comité de Direction et des Commissions.

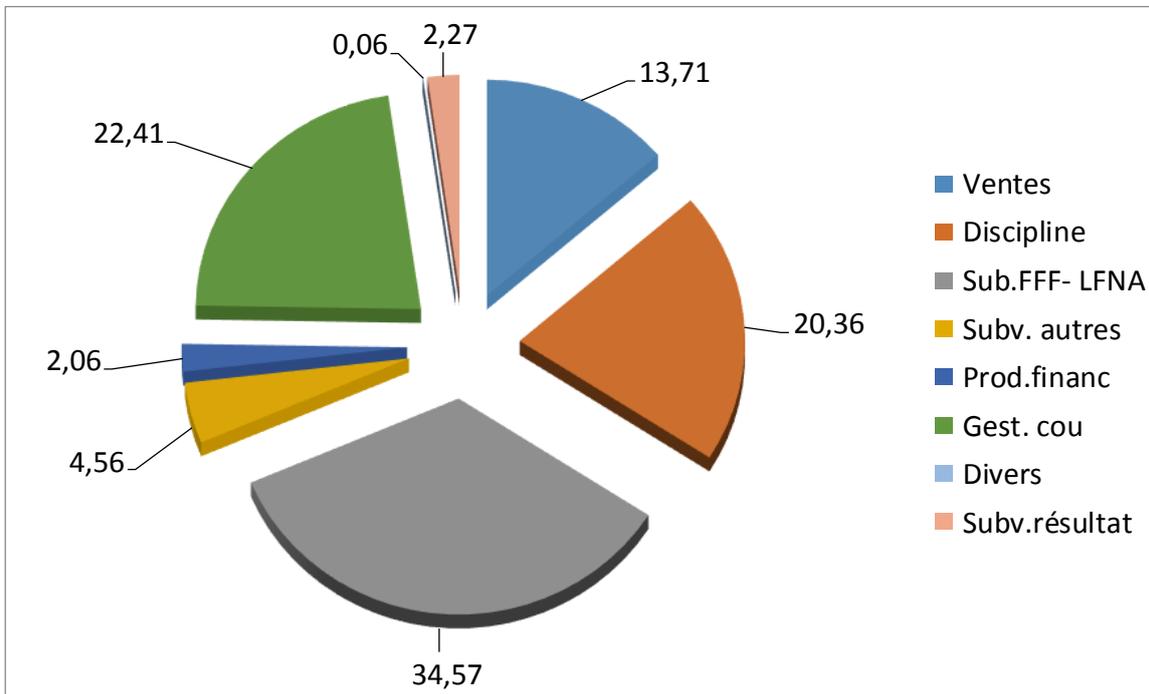
\* + 1 000 € pour les produits financiers (fin du D.A.T. en septembre 2019).

\* - 57 000 € des produits exceptionnels avec la comptabilisation sur N-1 de l'aide en nature de la mise à disposition d'un fonctionnaire entre Orange et le District.

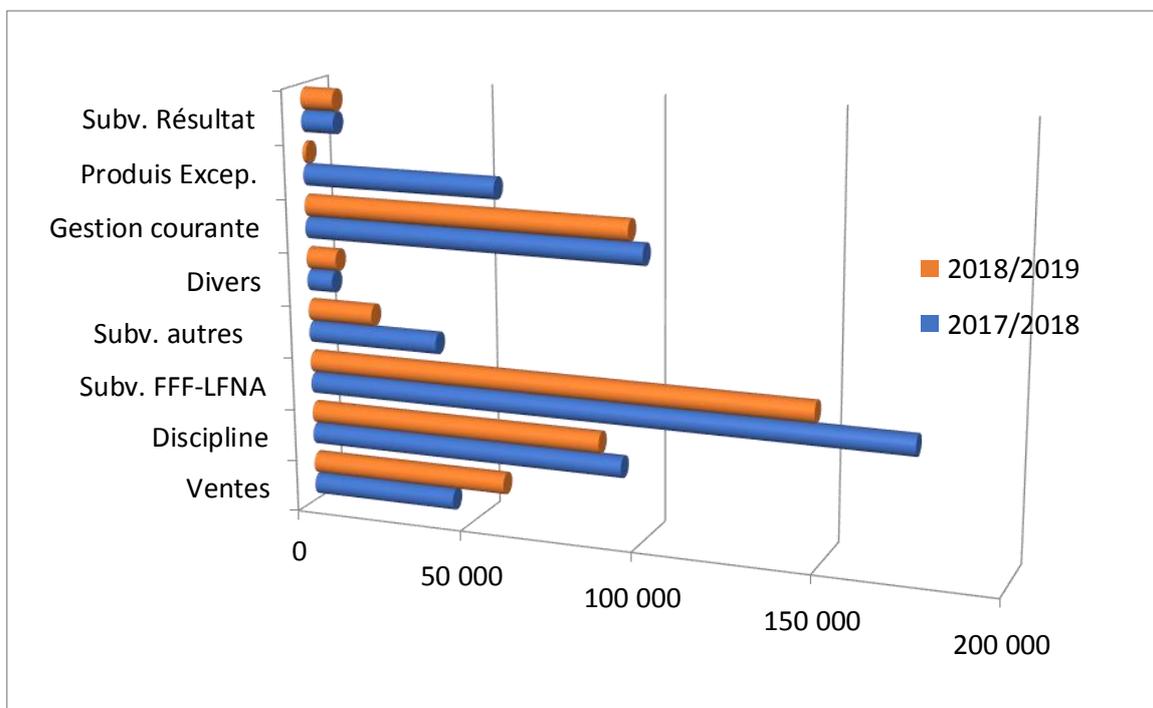
Les produits provenant des clubs représentent 47% des produits (50 % en N-1).



Ventilation des produits 2018 / 2019 en %



Comparaison des produits N et N - 1 (en Euros)





### Résultat de l'exercice 2018 / 2019

	Exercice 2018/2019	Exercice 2017/2018	Evolution hors exceptionnels
Produits	427 396€	527 676€	- 9,40 %
Charges	389 552€	493 866€	- 11,63%
<b>Résultat</b>	<b>37 844€</b>	<b>33 810€</b>	

**L'excédent d'environ 38 000 €** consolide la situation financière et permet d'envisager l'avenir avec sérénité à condition que le District garde son autonomie de gestion et continue de bénéficier du volume des subventions de la part des institutions et collectivités.

Le District devra rester vigilant et attentif sur son fonctionnement et c'est également l'affaire de tous;

### Bilan au 30 juin 2019

ACTIF			PASSIF		
	30/06/19	30/06/18		30/06/19	30/06/18
<b>Actif immobilisé</b>	<b>782 878€</b>	291 319€	Fonds propres	555 573€	521 763€
Stocks	12 613€	8 263€	Résultat	37 844€	33 810€
Créance exploitation	243 078€	183 082€	Subvention Equipement	298 860€	146 460€
Disponibilités	558 592€	358 392€	<b>Total F. propres</b>	<b>892 277€</b>	<b>702 033€</b>
			Provisions charges	20 679€	14 060€
			<b>Total provisions</b>	<b>20 679€</b>	<b>14 060€</b>
			<b>Emprunts</b>	<b>319 227€</b>	<b>0€</b>
			Dettes C.T	359 852€	125 209€
Charges d'avance	3 874€	4 696€	Produits /avance	9 000€	4 450€
<b>Total actif circulant</b>	<b>818 157€</b>	554 433€	<b>Total dettes</b>	<b>368 852€</b>	<b>129 659€</b>
<b>TOTAUX</b>	<b>1 601035€</b>	845 752€	<b>TOTAUX</b>	<b>1 601035€</b>	<b>845 752€</b>

Le bilan au 30/06/19 est équilibré à 1 601 K€. La situation financière est saine et calculée sur la base de la valeur nette comptable des immobilisations, le total des fonds propres s'élevant à 892 K€.

L'autonomie financière (total des fonds propres / total bilan) est de 56 % (83 % en N-1). Ce ratio diminue du fait des incidences de la rénovation mais demeure très intéressant.

Le fonds de roulement de 449 K€, représente environ 13 mois de l'activité courante, financera le besoin en fonds de roulement positif de 109 K€ (ressources stables > emplois stables, c'est-à-dire excédent de trésorerie).

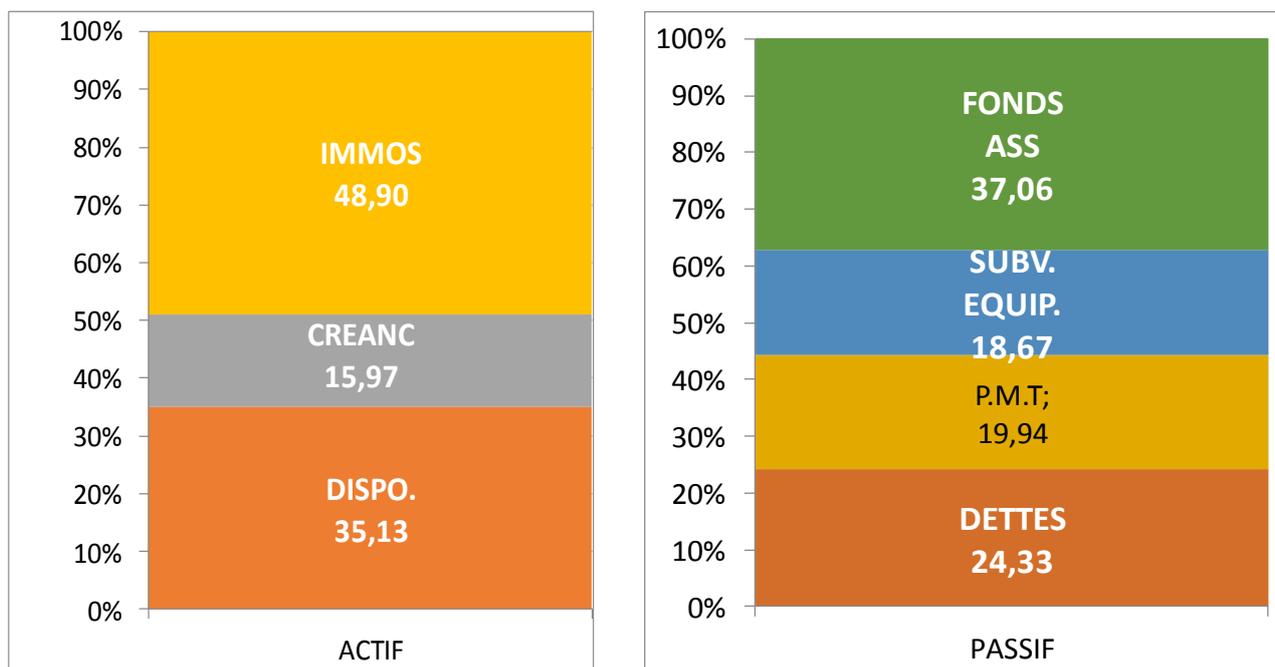


La capacité d'autofinancement d'environ 43 K€ (Moyenne sur 5 ans), conditionne la possibilité de se développer, d'investir et rembourser les emprunts (26 K€ sur l'exercice 2019 / 2020 et les suivants).

L'exercice 2019 / 2020, marque une transition dans la gestion financière avec les impacts de la rénovation des locaux. Au travers des différents critères évoqués précédemment, la quiétude reste de mise, aussi bien pour gérer le présent et l'avenir en espérant transmettre, demain, un outil financier sain comme l'ont fait les précédents Comités de Direction.

Pour conclure, je vous fais part d'une analyse, je cite ; « Il est légitime qu'un organisme non lucratif dégage, des excédents, reflète d'une gestion saine et prudente. Ne pas les accumuler dans le seul but de les placer. Les excédents réalisés, voire temporairement accumulés, doivent être destinés à faire face à des besoins ultérieurs ou à des projets entrant dans le champ de son objet non lucratif ».

#### Bilan au 30 juin 2019 en %



## Analyse financière Mouvement de trésorerie

DU RESULTAT A LA TRESORERIE	
Résultat 2018/2019	+ 37 844€
Dotation aux amortissements	+ 20 220€
Subvention résultat investissements	- 9 682€
V N C éléments actifs	+ 3 597€
Remboursement capital emprunts	- 773€
Provisions pour charges	+ 6 619€
<b>Capacité d'autofinancement</b>	<b>+ 57 825€</b>
Immobilisations financières (P.S)	- 273€
Investissements exercice	- 515 104€
Variation dettes CT (début et fin exercice)	+ 239 193€
Subventions investisse.(dont participation clubs 28082€)	+162 082€
Variation créances (début et fin exercice)	- 63 523€
Prêts moyen terme	+ 320 000€
<b>Mouvement net de trésorerie (début et fin exercice)</b>	<b>+ 200 200€</b>



## Solde de trésorerie

<b>Comptes financiers au 30/06/2018</b>	<b>358 392€</b>
<b>Mouvements financiers 2018/2019</b>	<b>+ 200 200€</b>
<b>Comptes financiers au 30/06/2019</b>	<b>558 592€</b>

<b>Fonds de roulement 30/06/2019</b>	<b>449 305€</b>
<b>Besoin en fonds de roulement</b>	<b>109 287€</b>
<b>Comptes financiers au 30/06/2019</b>	<b>558 592€</b>

### 11. [Intervention de M. Michel D'HEROUVILLE, Commissaire aux comptes](#)

"Bonsoir à tous,

Je représente DUO Solutions Audit, qui a contrôlé l'ensemble des comptes du District de la Vienne de Football.

J'en profite pour remercier toute l'équipe administrative, votre Trésorier ainsi que votre Président.

Nous arrivons à la conclusion aujourd'hui sous la forme de deux rapports :

- un premier qui certifie les comptes du District fidèles à la réalité, réguliers et sincères. Cette année, nous avons particulièrement travaillé sur les immobilisations en cours liées à la rénovation du bâtiment et le traitement comptable est correctement réalisé.
- un second rapport sur les conventions réglementées. Il vous appartient de les approuver lors de l'approbation des comptes. Ce rapport comprend toutes les conventions entre le District et le Comité de Direction. En l'occurrence comme l'an dernier, ce sont des conventions recensant l'ensemble des frais de déplacement que chaque membre du Comité de Direction a pu recevoir au titre de l'exercice ainsi que l'ensemble des dons correspondant à des frais de déplacement qui ont été abandonnés par les membres du Comité de Direction.

Je vous remercie pour votre attention."

Le président remercie le commissaire aux comptes et demande à l'assemblée si quelqu'un souhaite s'exprimer.

M. Bernard VIOT, du club de Quinçay, félicite le Trésorier pour sa présentation claire et précise mais fait part de sa préoccupation qui est la baisse des dotations de l'Etat, ce qui est un très mauvais signe pour le football amateur, qui a un rôle essentiel dans notre société.

### 12. [Approbation des comptes et affectation du résultat](#)

Le Président propose que le résultat excédentaire de 37 844,56 € soit approuvé et affecté en report à nouveau.

VOTE : Approbation des comptes et affectation du résultat en report à nouveau

**POUR** 590

**CONTRE** 32

Abstentions 24

Les comptes sont approuvés et le résultat est affecté en report à nouveau.

Le Président remercie l'assemblée pour leur confiance et souligne le travail précieux de Serge au sein du District.



### 13. Point sur la rénovation du siège administratif du District

Le Trésorier général remercie son binôme, Coralie SOUMAGNAC pour le travail accompli avec sérieux et rigueur ainsi que le personnel administratif et les élus. Il effectue ensuite une présentation sur la rénovation du siège du District.

"Lors de l'Assemblée générale Financière du vendredi 30 novembre 2018 à Quinçay, un projet de réhabilitation du siège du District vous avait été présenté. Ce même projet a été actualisé en mars 2019, avec des choix à effectuer pour la maîtrise des coûts.

	INVESTISSEMENTS TTC en €		FINANCEMENTS en €	
	AG 11/18	Actu. 03/19	AG 11/18	Actu. 03/19
Travaux	500 000	528 000	Subventions	164 000
ADN honor.	48 000	51 000	District	166 000
Mobi. infor.	52 000	13 500	Prêt M. T.	270 000
Socotec Honor.		12 000		
Divers		15 500		
<b>TOTAL</b>	<b>600 000</b>	<b>620 000</b>	<b>TOTAL</b>	<b>600 000</b>

Le détail des subventions d'un montant total de 134 000 € se décompose en :

- la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine : 24 000 €
- Le Conseil Départemental : 40 000 €
- La Fédération Française de Football : 50 000 €
- La Ville de Poitiers : 20 000 €

pour un projet global de 620 000 €.

La situation au 30 novembre 2019 s'établit comme suit

INVESTISSEMENTS TTC en €		FINANCEMENTS en €	
Travaux	539 383	Subventions	134 000
dont mise aux normes :		District	169 814
- PMR 100 000€		Prêt M. T.	320 000
- Désamiantage 30 000€			
ADN honoraires	49 875		
Socotec honoraires	12 252		
Mobilier	11 003		
Divers	11 301		
<b>TOTAL</b>	<b>623 814</b>	<b>TOTAL</b>	<b>623 814</b>

Le montant total des travaux réalisés s'élève à 539 383 € dont 130 000 € pour la mise aux normes de l'accès aux personnes à mobilité réduite et le désamiantage. Le total des investissements est de 623 814 €.

A l'origine, des travaux complémentaires étaient compris dans les devis mais le Comité a souhaité limiter les travaux par prudence afin de faire face à des éventuels imprévus.

Au mois de Septembre, le Comité a pris la décision d'effectuer ces travaux complémentaires en sachant que le montant des travaux réalisés était très proche de la prévision et la perspective du résultat financier proche du bénéfice nous permettait de conforter notre analyse financière au niveau de la trésorerie et de la capacité d'autofinancement. De plus, il y avait un réel besoin d'aménager l'extérieur dont l'accès au garage et la porte du garage non adaptée aux véhicules utilitaires.

Le montant de ces travaux s'élèvent à 29 614 € et sont autofinancés par le District.



Les objectifs recherchés ont été atteints :

- l'amélioration des conditions de travail du personnel et des membres de commissions en favorisant la communication entre tous,
- une meilleure répartition des espaces adaptés aux exigences actuelles,
- un accueil du public de qualité,
- une salle de formation équipée,
- un rez-de-chaussée plus fonctionnel au quotidien.

Devis TTC en € des aménagements extérieurs et porte de garage

**Travaux autofinancés par le District**

• Portes de garage et installations	4 324
• Terrassement et enrobage	22 440
• ADN honoraires	2 850

**TOTAL** -----  
**29 614**

Les locaux sont plus clairs, accueillants et communicants, les performances énergétiques sont améliorées afin de réaliser des économies. Les locaux sont aussi plus accessibles aux personnes à mobilité réduite, aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur, et la mise aux normes sécuritaire et sanitaire effectuée.

	2009/2010	2010/2011	2011/2012	2012/2013	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019
<b>Produits</b>	402 000	428 000	441 000	411 000	429 000	458 000	459 000	522 000	527 000	427 000
<b>Charges</b>	412 000	421 000	440 000	438 000	424 000	437 000	454 000	485 000	494 000	389 000
<b>Résultat</b>	<b>-10 000</b>	7 000	1 000	<b>-27 000</b>	5 000	21 000	5 000	36 000	33 000	38 000
<b>Trésorerie net</b>	370 000	376 000	373 000	340 000	330 000	331 000	343 000	374 000	424 000	449 000
<b>Résultat cumulé sur les 10 exercices : +109 000 €</b>										
<b>Variation de la trésorerie nette : + 79 000 €</b>										
après retraitement des données financières, du fait de la remontée d'un placement financier d'un compte 50 vers un compte titre immobilisé 27 de 15000€ en 2014/2015, la variation serait de + 94 000 €.										

Ce tableau de financement montre la gestion intelligente des Comités de Direction précédents en constituant une trésorerie significative consolidée jusqu'à nos jours et permettant de faire face à la gestion quotidienne du District, assurer son développement et envisager les investissements.

Si tel n'avait pas été le cas, les travaux de rénovation auraient été d'un autre niveau et le développement en pointillé. Aujourd'hui la situation financière a permis d'autofinancer les travaux pour environ 250 000 € et ainsi limiter la participation investissement des clubs à 0,67 € par licencié, ceci en respectant l'accord de principe pris lors de l'Assemblée générale de St Georges les Baillargeaux de ne pas dépasser l'Euro.



Nbre licences	Montant participation/club A compter 2019/2020	Suppression Cotisation 2007(2)	Montant net par Club licence
320	320 x 0.67 € = 214 €	- 45€	169 € 0.53€
170	170 x 0.67 € = 114 €	- 40 €	74 € 0.44 €
100	100 x 0.67 € = 67 €	- 40 €	27 € 0.27 €
45	45 x 0.67 € = 30 €	- 30 €	0 0
<p>La participation investissement club de 0.67€ /licence, sera prélevée à compter de l'exercice 2019/2020 à la date du 30/04. La cotisation 2007 sera supprimée dès le 01/07/2019.</p>			

L'accord de principe pris lors de l'A.G du 09/06/2017 à St Georges est largement respecté. Le projet de financement que je viens d'évoquer, a été établi en fonction des données précisées dans ce document. Celles-ci pourraient être modifiées si des informations nouvelles nous parvenaient.

Je vous présente ci-dessus une simulation avec l'incidence pour les clubs selon le nombre de licenciés.

Nos prédécesseurs nous ont légué des finances très saines et nous n'avons pas le droit de dépenser le solde de notre trésorerie et le devoir de le reconstituer ensuite posément pour que demain les dirigeants du District puissent répondre aux besoins de l'évolution de notre société et à des investissements futurs.

Une mauvaise surprise est apparue ces derniers jours avec l'évacuation des eaux pluviales occasionnant des inondations dans le garage. Le District a pris la décision d'y remédier par la mise en œuvre d'un véritable puisard pour un coût proche de 9 000 €, qui sera autofinancé par le District.

La gestation de la rénovation a été longue mais utile pour aboutir à des locaux sobres, fonctionnels et répondant à un usage opérationnel. A nous, tous ensemble, de le faire vivre.

Le Président remercie Serge et précise que les engagements pris ont été tenus.

#### 14. Clôture de l'Assemblée Générale Financière

Stéphane BASQ clôture l'assemblée générale financière et ouvre l'Assemblée Générale Ordinaire

#### 15. Proposition de modification du règlement du championnat féminin à 11

La parole est donnée à Laurent LARBALETTE pour la présentation des propositions de modifications du règlement du championnat féminin à 11, publiées sur le journal Vienne Hebdo spécial A.G. n° 452 du mercredi 20 novembre 2019.

"Le développement du football féminin est une réalité dans notre département plus qu'ailleurs. Le nombre de licenciées et d'équipes va en augmentant, ce qui nous oblige à nous structurer.

Puis les modifications apportées au championnat R1 et R2 lors de l'A.G. de la Ligue ont une incidence sur les championnats de District. C'est pour cette raison que je vous présente une évolution mineure dans le règlement du championnat féminin à 11".

#### Article 3 - Engagement

3-1 : Au moment des engagements, le championnat est composé de **2 plusieurs** divisions :

- **Une** Départemental 1 (D1) : 4-poule constituée de 10 équipes ,
- Départemental 2 (D2) : une ou plusieurs poules constituées de toutes les autres équipes à 11,



- **une ou des divisions inférieures, constituées d'autant de niveaux et de poules que nécessaire au bon déroulement des championnats, en fonction du nombre d'équipes engagées.**

Toute équipe nouvelle (création ou passage du championnat à 8 à celui à 11) est engagée automatiquement ~~en D2~~ **au niveau le plus bas de la compétition.**

3-2 : Chaque club pourra engager autant d'équipes à 11 qu'il le souhaite. Deux équipes d'un même club ne peuvent pas évoluer ~~en D1~~ **dans une même division hormis celle du niveau le plus bas.**

#### Article 5 - Système de l'épreuve

##### 5-1 : Organisation des phases

- ~~D1 : le championnat se déroule en une phase, par matchs aller retour~~
- ~~D2 : le championnat se déroule en deux phases, l'une et l'autre par matchs aller retour,~~
- ~~une première phase de brassage avec uniquement une D2,~~
- ~~une seconde phase de deux niveaux (D2 et D3).~~
- **La Commission gestionnaire est chargée de l'organisation et de la gestion de cette compétition, de la composition des divisions et du calendrier de l'épreuve.**
- **La compétition se joue suivant les modalités définies par la commission compétente en début de saison, et avant la reprise du championnat. Cette dernière se réserve le droit de modifier l'organisation de la compétition en fonction du nombre d'équipes inscrites. Elle peut, en cours de saison, reporter ou avancer toute journée de championnat qu'elle juge utile afin d'assurer la régularité sportive de la compétition.**

##### 5-2 : Accessions / Rétrogradations

~~L'équipe classée à la première place de D2 accède au niveau supérieur (D1).~~

~~L'équipe classée à la deuxième place de D2 accède au niveau supérieur (D1) à la condition qu'il n'y ait pas plus d'une rétrogradation de Régional 2 en D1 du Pôle Vienne / Deux-Sèvres.~~

~~Le nombre d'accessions et de rétrogradations est détaillé dans le tableau ci-dessous :~~

<b>Féminines</b> <b>Départemental 1</b> <b>(1 x 10)</b> <b>10 équipes</b>	<b>Vient de Régional 2</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>
	Monte en Régional 2	-1	-1	-1	-1
	Descend en Départemental 2	-1	-2	-2	-3
	Vient de Départemental 2	2	2	1	1

**Les principes d'accessions et de rétrogradations sont soumis, chaque début de saison, à l'approbation du Comité de Direction du District gestionnaire.**

#### Article 6 - Organisation des rencontres

##### 6-1 : Jour et heure des matchs

La commission organisatrice fixe l'horaire des rencontres au dimanche à 15h à l'exception de celles disputées en lever de rideau à ~~13h30~~ **13h15**.

Aucun report de match n'est toléré (même avec l'accord des deux clubs).

Toute demande de changement de date et d'heure (...). Le District ~~de la Vienne~~ **gestionnaire** pourra ensuite officialiser le changement.

VOTE : Approbation des modifications du règlement du championnat féminin à 11

**POUR 610**

**CONTRE 31**

Abstentions 5



Les modifications du règlement du championnat féminin à 11 sont approuvées.

#### 16. Intempéries et report des rencontres

Le Président précise que sur un sujet aussi sensible il est prêt à recevoir toutes les attaques. Il s'était engagé à être un président de proximité mais surtout d'être à l'écoute de tous. C'est pour cela que des groupes de travail ont été mis en place dans le cadre de la démocratie participative car le souhait, même si le Comité de District peut avoir des projets, est que tous les clubs apportent aussi des idées pour les projets. Deux groupes de travail ont été lancés : un sur les incivilités parentales et l'autre sur le championnat départemental 6. Il faut faire en sorte de toujours trouver des solutions mais elles doivent être justes à l'égard de tous les clubs.

Comme vous avez pu le constater, les saisons se suivent mais ne ressemblent pas.

Aujourd'hui, suite à trois journées de championnat non jouées (journées 5, 6 et 8) dont une deux fois de suite et on ne sait pas encore ce que la suite de la saison nous réserve. C'est pourquoi le Comité de Direction, sur proposition de la Commission Sportive, Litiges et Contentieux vous propose les hypothèses ci-dessous :

\* **Journée 5** : les 18 et 19 janvier avec décalage de la Coupe aux 11 / 12 janvier (au lieu des 18 / 19 janvier),

\* **Journée 6** : soit le 22 décembre, soit le 23 février (1<sup>er</sup> week-end des vacances scolaires de février), Cette journée de rattrapage du début des vacances scolaires n'a jamais été utilisé jusqu'à maintenant.

\* **Journée 8** : soit le 2 février avec décalage de la Coupe, soit le 23 février (si matchs le 22 décembre) qui est le 1<sup>er</sup> week-end des vacances scolaires de février , soit le 1<sup>er</sup> mars (week-end des vacances scolaires de février).

Si toutefois, il devait y avoir d'autres reports de matchs, les rencontres seraient programmées les 30 / 31 mai ou en juin (14, 21 et 28 juin) avec un décalage de la dernière journée. Le District est conscient qu'au mois de juin les clubs organisent des tournois afin d'avoir des recettes supplémentaires et de participer au bien vivre ensemble.

Afin d'avoir une idée de l'avis des clubs, le Président propose à l'assemblée de procéder à un sondage à l'aide des boîtiers électroniques.

Le report de la journée 5 sera bien effectif aux 18 et 19 janvier 2021.

**VOTE : Souhaitez-vous qu'une journée complète de championnat soit fixée les 21 et 22 décembre 2019 ?**

**POUR** 327

**CONTRE** 304

Abstentions 15

Compte tenu du résultat du vote, la journée 6 sera jouée les 21 et 22 décembre 2020.

**VOTE : Souhaitez-vous qu'une journée complète de championnat soit fixée les 4 et 5 janvier 2020 ?**

**POUR** 125

**CONTRE** 497

Abstentions 24

Pas de championnat seniors les 4 et 5 janvier 2020, seuls les jeunes évolueront car les accédants en Ligue doivent être communiqués à la fin de la 1<sup>ère</sup> phase.

**VOTE : Souhaitez-vous que des matchs "isolés" de championnat soit fixés les 4 et 5 janvier 2020 ?**

**POUR** 143

**CONTRE** 478

Abstentions 25

Pas de matchs "isolés" les 4 et 5 janvier 2020.

**VOTE : Etes-vous favorables à jouer des rencontres de championnat jusqu'à fin juin ?****POUR 369****CONTRE 249**

Abstentions 28

Là aussi, il faudra s'adapter et trouver des solutions surtout si les deux clubs sont d'accord sur une date.

Le sujet des poules de 10 a été abordé lors des réunions de secteurs. Un sondage est réalisé lors de l'A.G. évoqué afin d'avoir un avis.

**VOTE : Etes-vous favorables à la constitution de poules de 10 de la D1 à la D6 ?****POUR 295****CONTRE 331**

Abstentions 20

La tendance vers les poules de 10 commence à s'inverser et elles pourraient être mises en place d'ici quelques années.

Le Président remercie les clubs pour leur confiance et la Commission Sportive va avoir beaucoup de travail car il y aura certainement d'autres reports.

**17. Intervention de Saïd ENNJIMI, Président de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine**

"Bonsoir à tous,

Merci Stéphane pour l'invitation, c'est toujours un réel plaisir d'être parmi vous, la démocratie est vivante.

Je suis très content que vous puissiez utiliser les boîtiers électroniques, ça permet d'avoir des réponses à des questions de manière très rapide, les intempéries étant un sujet compliqué.

J'espère que vous ne jouerez pas trop en juin puisqu'il y a quelques compétitions, en particulier les compétitions réservées aux clubs de District pour les vainqueurs de coupe. Le club d'Antran peut en témoigner, il est intéressant de terminer un peu avant juin de manière à réceptionner l'ensemble de ces équipes.

Je vais dire un mot du District de la Vienne sur le plan sportif, qui est plutôt en bonne santé, en particulier sur les aspects de dirigeants / dirigeantes, éducateurs. J'ai remarqué qu'il y avait une augmentation de date à date en tout cas aujourd'hui c'est toujours intéressant de savoir que la structuration autour de nos joueurs, jeunes et moins jeunes, est intéressante et progresse.

Sur le contexte financier, pas grand chose à dire car le District est en bonne santé financière.

Quelques mots rapides sur la Ligue : pas d'augmentation tarifaire, c'est le principe qui est le nôtre si ce n'est l'inflation.

Ensuite 2 à 3 choses importantes à vous dire sur le plan de la structuration :

\* le Label Sénior se poursuit,

\* les services civiques. Vous avez dit tout à l'heure en ce qui concerne l'Etat qu'il se désengage petit à petit, c'est malheureusement une vérité. En tout état de cause le contexte des services civiques se poursuit. Il a été un peu compliqué, pour ceux qui l'ont subi, au mois de Septembre - Octobre avec une rupture brutale des crédits, il faut espérer qu'au mois de Janvier 2020 comme cela a été convenu avec les services de l'Etat de repartir sur un nombre de services civiques le plus conséquent possible.

Le service civique n'est pas une fin en soi, il ne doit pas être utilisé pour permettre à des joueurs d'être recrutés par les clubs. Son objectif est de créer, d'une certaine manière, un intérêt à ce que les jeunes puissent rejoindre les clubs dans le cadre de la structuration mais c'est aussi une marche, un escalier vers l'emploi, pourquoi pas un contrat d'apprentissage, pourquoi pas un contrat à durée indéterminée.

Vous savez que l'on a mis en place une licence club avec 7 000 € par an et 10 dossiers par an pour permettre à des clubs d'embaucher quelqu'un en contrat à durée indéterminée. La question a été posée à l'Assemblée Générale de la Ligue. Le contrat d'apprentissage peut être éligible sur ces sujets là. Evidemment on est très exigeant au niveau de labellisation des clubs. Il faut que cela reste dans le contexte budgétaire qui est le nôtre, on ne peut pas dépenser l'argent que l'on n'a pas. J'espère que vous apprécierez cette mesure qui est de nature à soutenir les clubs qui veulent tendre vers la structuration.



\* Un mot sur la formation, en particulier sur le B.M.F. Vous allez recevoir incessamment sous peu un courriel pour que les clubs de District, exclusivement les clubs de District, puissent bénéficier d'un soutien financier conséquent afin que certains éducateurs puissent s'engager dans le parcours de formation du B.M.F.

Pour un entraîneur en District, le niveau de diplôme est souvent le C.F.F.3. Or, lorsque vous arrivez en R3, voir en R2, cela devient extrêmement compliqué puisque l'éducateur qui a fait monter l'équipe de D1 en R3 bénéficie d'une dérogation sauf que celle-ci n'existe pas pour une équipe en R2 et donc se retrouve en grande difficulté pour pouvoir avoir un B.M.F. ou se former, en sachant que la formation est longue. Cela coûte environ 2 000 €, l'objectif étant de ramener le coût à 200 € / 300 € et de l'étaler sur 3 saisons, de façon à ce que les candidats (es) ne soient pas contraints (es) de puiser dans leur congé, ce qui est une véritable difficulté. On envisage la formation plutôt des vendredis soir, samedis matin, qu'elle puisse s'étaler sur 3 ans et que les personnes couvrent leur club. C'est quelque chose que l'on souhaiterait mettre en place le plus rapidement possible afin que vous ne puissiez pas être pris à la gorge.

\* les infrastructures, très importantes, le F.A.F.A transport et le F.A.F.A équipements également. Un mot sur les terrains synthétiques, on a évoqué les intempéries, et il est important et opportun que l'on puisse débattre des meilleurs outils à mettre en place pour éviter ce genre de désagrément, en particulier sur les matchs reportés. Il faut travailler sur l'avenir et l'avenir c'est une surface de jeu avec des terrains synthétiques. Neuville de Poitou s'est engagé sur un terrain synthétique et ils auront mon soutien. J'ai échangé également avec le Président de Châtelleraut qui m'a indiqué l'espoir qui était le sien d'avoir un pourquoi pas 2 terrains synthétiques. N'hésitez pas à nous solliciter, il y a quelques moyens financiers et un partenariat existant avec le Conseil régional qui permet la réfection pour 6 terrains et la construction de 6 autres terrains synthétiques. Il faut absolument avoir un maximum de dossiers pour que les financeurs, en particulier le Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine se rende compte que l'on est dernier. On a 150 terrains synthétiques alors que la Ligue d'Occitanie en a 300. Ce n'est pas acceptable et il faut bon nombre de dossiers pour faire entendre à nos élus l'importance du sujet.

A cet effet, n'hésitez pas à me solliciter pour que je puisse venir défendre au sein de la collectivité territoriale le bien fondé éventuel de la construction d'un terrain synthétique.

En arrivant, un dirigeant m'a rappelé une belle idée d'une tombola organisée sur le plan régional. Il n'y a pas de difficultés particulières pour avancer sur ce sujet là.

\* le plan d'action, présenté lors de l'A.G. Financière, avec des ballons Nike à 5 €, des tablettes au meilleur tarif et à 50% et un mot sur les bons carburant (écart de kilomètres parcourus pour un club régional d'une saison sur l'autre sur l'ensemble de ses équipes avec la caisse de péréquation). Tout ce qui a déjà été mis en place est renouvelé.

Enfin il y aura une commission composée d'une dizaine de présidents (es) de clubs pour mettre en lumière les petits travaux dans les clubs (peinture dans un club house, ampoule projecteur cassé,...), toutes ces petites choses pénibles et que les collectivités tardent à mettre en place. Le montant n'est pas suffisant pour constituer un dossier F.A.F.A mais c'est très enquinquant au quotidien. Un budget de 300 000 €, ponctionné sur la cession du Bouscat, va être mis à disposition et je souhaite que ce soit surtout les clubs de taille modeste, dans la ruralité, que l'on puisse aider pour conserver ce lien tellement important et si cher à nos yeux.

Un dernier mot sur les compétitions régionales au profit des clubs départementaux : la Coupe des Coupes, comme la saison dernière, la Ligue des champions et championnes de D1 à Gujan-Mestras.

Je suis très heureux d'être là puisque le football est très vif en Vienne notamment avec 3 représentants en N3. Je vous remercie de votre attention".

## [18. Clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire](#)

Le Président Stéphane BASQ clôture l'Assemblée Générale Ordinaire.

## [19. Remise des récompenses saison 2018 / 2019](#)

### **Trophée du District Arbitres**

Mme Alice AUBOURG (Antoigné) - MM. Jérôme ANGIBAUD (Moncontour) - Valentin BERNARD (Lavoux Liniers) et Léo BEULET (Migné Auxances).



### **Trophée du District Educateurs**

MM. Jean-Pierre BERNARD (Comité) - Davy DEBENNE (Nouaillé) - Paul FLOZE (Antran) - Jean GABRIEL (Valdivienne) et Michel MORON (Montmorillon).

### **Trophée du District Joueurs**

MM. Emmanuel DURPAIX (A.C.G. Foot Sud 86) - Bruno LEMAIRE (Beaumont St Cyr) - Jean-Michel RENAUDIN (Château Larcher).

### **Trophée du District Dirigeants**

Mme Denise MAITRE (Coussay les Bois) - MM Stéphane AUDEBERT (Smarves) - Jean-Michel LECLERC (Naintré) - Christian LEDOUX (Availles en Châtelleraut) et Bernard VIOT (Quinçay).

### **Journée des Bénévoles**

MM. Mickael BIGOTEAU (Antran) - Théo BRUNET et Valentin DUCOURET (Poitiers CEP 1892) - Jean-Baptiste MARTINEAU (Croutelle) - Christophe MUREAU (Loudun) - Emmanuel POUPIN et Dany RAPICAULT (Dissay). Ils ont participé à la Journée Nationale des Bénévoles et à la Finale de la Coupe de France.

### **Bénévoles du Mois**

Mmes. Frédérique FONTAINE (Cenon sur Vienne) - Elodie DENIBEAU (Valence en Poitou - Couhé) - Josiane LECLERC (SO Châtelleraut) - Mireille MARTIN (Beaumont St Cyr) - Hélène LACAMPAGNE (Vouillé) et Nadine GUILLON (Poitiers 3 Cités),  
MM. Didier BUISSONEAUD (Neuville) et Olivier BLANCHARD (GJ 3 Vallées 86).

### **Médailles d'Argent de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine**

Mmes Véronique BLUSSEAU (Fontaine le Comte) - Annick BUGEAUD (Pressac) - Stéphanie GUILLET (St Maurice Gençay) - Jeannique PRINCET (Antoigné),  
MM. Olivier REVERCHON (Buxeuil) et Thierry RINAUD (Valence en Poitou - Couhé).

### **Médailles de Vermeil de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine**

Mmes Françoise PALISSIER (St Julien l'Ars) et Patricia THEVENET (Pleumartin)  
MM. Jean-Louis AUGRY (Poitiers St Eloi) et Philippe HILAIRE (Usson L'Isle).

### **Médailles d'Or de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine**

MM. Jean-Claude NOGHEROT (Chasseneuil St Georges) et Claude THOMAS (Montmorillon).

### **Médaille d'Or de la Fédération Française de Football**

M. Rémi BERNARDEAU (La Chapelle Bâton).



20. Intervention d'Arthur DROUAUD, Responsable Pôle Jeunesse, Sports et Vie Associative à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale

"M. le Président du District, Stéphane,  
Mmes et MM. les présidents de clubs,  
Mmes et MM. les bénévoles,  
Mmes et MM.  
Bonsoir à tous,

C'est un grand plaisir pour moi d'être là ce soir. Certes, je représente le Ministère des Sports, donc tous les sports, mais j'ai été aussi ce gamin de 15 ans qui se rêvait joueur professionnel. Comme vous le voyez, si je suis là ce soir c'est que je n'ai pas réussi.

Plus sérieusement, je souhaite tous vous remercier, élus associatifs et bénévoles, d'être présents ce soir mais surtout pour votre implication au quotidien et votre engagement sans faille. C'est grâce à vous que tout cela existe et prouve que notre société n'est pas si individualiste que certains veulent bien le dire. Vous permettez aux clubs de sport, et plus particulièrement de foot de vivre et le sport c'est deux choses :

\* c'est d'abord une fin en soi. Quand on pratique le sport, on oublie tout le temps d'un instant. On est heureux et tellement épanoui.

\* le sport est aussi un moyen. On se retrouve, on partage des moments de bonheur ensemble, on s'entraide, on entretient sa santé, on se respecte. Bref on fait société.

Je veux remercier le Président du District et Mme Mathieu qui partagent ces valeurs. En effet, le foot est parfois malheureusement parasité par des individus, qui sous couvert de rivalités entre clubs, ou pour des raisons encore plus

idiotes, des réflexions vers l'autre, de la violence verbale voir même de la violence physique, comme vous avez pu le constater cette année. Le District de football s'est montré actif en matière de lutte contre les incivilités et est un partenaire très dynamique de l'Etat au sein de la cellule de lutte contre les violences et les incivilités que nous avons mis en place. J'en profite pour vous demander à vous aussi au quotidien de veiller à la lutte contre les incivilités. Vous devez transmettre l'information au District dès que vous avez connaissance de paroles ou gestes répréhensibles.

Je souhaite maintenant vous parler de l'A.N.S. qui vient d'être créée. L'Agence Nationale du Sport est le successeur du Centre National pour le Développement du Sport. C'est l'Agence Nationale du Sport qui permet l'affectation des crédits publics, des crédits de l'Etat pour le sport en prenant autant en compte l'avis du mouvement sportif, des collectivités territoriales et de l'avis de l'Etat. L'Etat ne juge plus seul de son côté. Concrètement l'Agence Nationale du Sport, c'est deux choses.

Au niveau national, l'A.N.S. a des contrats avec chacune des fédérations dont la F.F.F. Ces contrats s'appellent des projets sportifs fédéraux (P.S.F.). Pour la F.F.F. il y a des gros objectifs comme renforcer l'engagement dans le football, renforcer le rôle éducatif du football et développer l'offre de pratique. Je vous invite à vous rapprocher du District pour connaître les 6 objectifs et leurs détails qui sont au sein de ce projet sportif fédéral. Une fois par année, les clubs, les Districts et les Ligues, sont invités à présenter des projets à la fédération. Ces projets sont financés s'ils correspondent aux objectifs.

A côté du P.S.F., au niveau national, il y aura dès 2020, des projets sportifs territoriaux (P.S.T.) au niveau des territoires. La Ligue, le District et clubs, l'Etat et les collectivités, chacun à 30 % et 10 % pour le niveau économique en lien avec le sport décideront des grandes orientations spécifiques aux territoires et des objectifs nationaux ou P.S.N..

Certains ont dit que cette nouvelle gouvernance du sport, désormais partagé entre le mouvement sportif, les collectivités et l'Etat leur faisait peur. Je peux d'ores et déjà vous rassurer, si ce sont maintenant les trois acteurs qui décident ensemble d'attribuer les crédits de l'Etat, les crédits n'ont pas baissé, ils vont même augmenter en 2019. Par exemple, en 2019, avec la création de l'Agence Nationale du Sport, les chiffres ont été communiqués récemment et les subventions attribuées au foot ont augmenté. Voilà pour les premières explications. N'hésitez pas à vous retourner vers le District ou vers la Ligue si vous avez besoin d'informations complémentaires.

Il me reste à vous remercier une dernière fois et à vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année.  
Merci beaucoup;"



### 21. Tirage au sort

Après tirage au sort, il est remis un ballon aux clubs de Château Larcher - Poitiers ASAC - Pressac - St Benoît (2) - Sud Vienne région de Couhé.

### 22. Clôture de la soirée

Stéphane BASQ remet un ballon au club de Vouneuil sous Biard et clôture la soirée.

Stéphane BASQ  
Président du District de la Vienne de Football

Béatrice MATHIEU  
Secrétaire Générale